

# INTERNAT DE LA PERVERIE

ELEVES COLLEGE ET LYCEE – 2020/2021

## TROUSSEAU

- Chaque élève devra se munir d'un drap housse, une couette, une housse de couette, un oreiller, un **protège matelas imperméable**, une paire de chaussons, le nécessaire de toilette. **Une vérification sera effectuée dès le premier soir et tout au long de l'année.**
- Chacun devra également se munir d'un **cadenas** pour fermer son placard. Le double de la clé devra être donné aux responsables de l'internat.

## LOCAL A BAGAGES

- Le local à bagages ouvre à 7h45 pour les jours d'arrivée et de départ.

## MATERIEL PERSONNEL

- Il est déconseillé d'apporter objets de valeur ou sommes d'argent. L'établissement n'est pas tenu responsable en cas de perte ou de vol.  
Il est strictement interdit d'utiliser tout appareil électrique personnel.
- Toute vente et commerce sont formellement interdits.

## CAUTION

Nous vous demandons de bien vouloir verser une caution de **50 €** pour la clé de votre chambre. Le chèque, à joindre avec cet imprimé, est à libeller à l'ordre de « Association Scolaire La Perverie ».

## ACCUEIL DU DIMANCHE SOIR

Un accueil le dimanche soir de 20h30 à 21h30 est proposé pour les élèves qui n'habitent pas Nantes. Nous demandons aux familles de **ne pas rentrer dans l'internat**. Le dîner n'est pas assuré le dimanche soir. Pour couvrir les frais occasionnés par cet accueil (surveillance et petit-déjeuner), un supplément de 15 € par nuit vous sera facturé



**Talon à retourner à l'accueil de la Perverie au plus tard le 25 août 2020**

## **SORTIES DU MERCREDI**

NOM /PRENOM: \_\_\_\_\_ Classe: \_\_\_\_\_

### Pour les lycéens :

M. Mme \_\_\_\_\_ autorisent  
leur enfant à sortir le mercredi entre 12h45 (**après le déjeuner**) et 17h45

oui

non

Cette autorisation est valable pour toute l'année scolaire. Elle peut être revue au cas par cas par la direction de l'établissement

### Pour Les collégiens :

Sortie possible le mercredi entre 12h45 (**après le déjeuner**) et 17h45.

Une autorisation écrite est à renouveler chaque semaine (lundi dernier délai)

Tout élève de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> doit être accompagné d'un parent ou d'un adulte lors de la sortie.

Signature des parents :